



Strates

Matériaux pour la recherche en sciences sociales

5 | 1990

Conjuguer stratégies et territoires ?

DÉBAT

Michel Rochefort, Catherine Paix, Jacques Lévy, Michèle Petit, Yvan Chauviré, Martine Berger, Françoise Plet, Nicole Mathieu, Pierre Beckouche et Jeanine Cohen



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/strates/1383>

ISSN : 1777-5442

Éditeur

Laboratoire Ladyss

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 1990

ISSN : 0768-8067

Référence électronique

Michel Rochefort, Catherine Paix, Jacques Lévy, Michèle Petit, Yvan Chauviré, Martine Berger, Françoise Plet, Nicole Mathieu, Pierre Beckouche et Jeanine Cohen, « DÉBAT », *Strates* [En ligne], 5 | 1990, mis en ligne le 16 mars 2007, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/strates/1383>

Ce document a été généré automatiquement le 6 mai 2019.

Tous droits réservés

DÉBAT

Michel Rochefort, Catherine Paix, Jacques Lévy, Michèle Petit, Yvan Chauviré, Martine Berger, Françoise Plet, Nicole Mathieu, Pierre Beckouche et Jeanine Cohen

1 **Michel Rochefort :**

2 Je m'interroge sur la définition du mot « stratégie ». Est-ce que le terme de « stratégie territoriale » recouvre un ensemble d'actions visant à organiser un espace ? À ce moment-là, je pense qu'il faut un temps long parce qu'un espace s'organise toujours sur le long terme. Ce que tu étudies comme stratégie, ce sont les mécanismes de prise de décision économique, soit par l'État, soit par les entrepreneurs privés. Or ces stratégies n'ont pas pour finalité d'organiser l'espace et se traduisent par une politique, qui est essentiellement une politique de relations entre États : on fait de la géopolitique, ouverture/intégration d'un État par rapport à d'autres États... Là, je pense que ce n'est pas une stratégie territoriale, c'est une politique internationale qui a comme base spatiale les relations entre les nations.

3 Je veux bien qu'une branche de la géographie soit la géopolitique. Mais le mot stratégie que tu as séparé de territoire, ce sont des stratégies d'entrepreneurs ou d'États dans des territoires, mais pas des stratégies territoriales, c'est-à-dire qui essayent d'organiser un territoire. Pour ce qui est des entrepreneurs, la finalité de leurs stratégies est le développement de leurs entreprises, le profit. Ils ont une certaine conception des relations avec les autres nations, et tu essayes de comprendre leurs motivations et les racines de leurs façons d'agir dans la société, le territoire n'étant que le support de leur intervention. À ce moment-là, toute étude des bourgeoisies nationales serait géographique. Il est évident que la formation des bourgeoisies ne se fait pas comme ça. Elle se fait dans des territoires, dans des nations, en rapport avec les firmes multinationales qui ont une base territoriale. On retrouve encore une fois l'aspect territorial dans la relation entre les nations, mais on ne voit pas des stratégies d'organisation de l'espace. Donc, finalement, tu fais une sociologie des entrepreneurs. Ce n'est pas spécifiquement une étude de l'espace.

4 **Catherine Paix :**

- 5 Pour ce qui est du temps, tu as raison de dire que les stratégies d'aménagement du territoire se situent généralement dans des perspectives à long terme et que leur mise en œuvre s'effectue sur des temps longs. Quand je parle de temps courts, c'est à propos de l'élaboration des stratégies. Or, dans ce cas, il me semble que les choix, les grandes orientations qui vont guider les politiques ou les actions concrètes relèvent de temps relativement courts, ne serait-ce que parce que l'élaboration d'une stratégie s'impose généralement dans des moments de rupture, parfois violente pour les acteurs, ou dans des situations de profonde transformation qui les amènent à de nouvelles formes d'action – ce qui ne ramène pas pour autant le temps court à l'instant. À Taïwan et Singapour, les gouvernements et les entrepreneurs ont élaboré leurs stratégies en quelques années.
- 6 Mais ce que nous avons souligné et qui nous semble important pour interpréter une stratégie, c'est de bien reconstituer la position sociale, politique et spatiale de l'acteur et la façon dont il mobilise sa mémoire au moment où il élabore ses plans.
- 7 Pour ce qui est de la notion de stratégie territoriale, si on la limite à un ensemble « d'actions coordonnées » visant à organiser l'espace national ou les sous-espaces qui en font partie, alors il est vrai que nous ne pouvons l'utiliser à propos des stratégies que nous étudions. D'ailleurs, la finalité des entrepreneurs n'a jamais été d'organiser le territoire, bien que les capitalistes participent fortement à cette organisation. Mais si la finalité des stratégies que nous étudions est bien d'ordre économique et/ou social et politique, et non d'ordre spatial, les grandes lignes d'actions (les plans) développées par les acteurs pour atteindre leurs objectifs n'en supposent pas moins de leur part certains rapports spécifiques à l'espace national et international et une certaine façon de manier les interactions d'échelles, qui ont à voir avec leurs représentations de leur espace national et de sa place dans le monde, et qui sont coextensives de formes d'intervention territoriale spécifiques. Je prends un exemple : à Taïwan, comme je l'ai déjà dit, le gouvernement a imposé aux firmes étrangères des clauses très strictes de transferts de technologies et de compétences, mais aussi de participation des entreprises locales à la production, de façon à assurer un développement et une diversification du tissu industriel au plan national. À ce niveau, sa stratégie a bien une finalité économique et politique et se situe au plan des relations internationales. Mais simultanément, il a développé une stratégie tout à fait spécifique d'organisation de l'espace national. Je dirai même que l'une et l'autre de ces stratégies sont indissociables. Comme je l'ai souligné, le fait, par exemple, de favoriser la sous-traitance industrielle dans les campagnes a répondu à une volonté politique de maintenir les équilibres au sein du territoire. En ce sens, leur stratégie à l'égard de l'extérieur est aussi une stratégie territoriale, qui s'ancre dans leurs représentations de l'espace national. Mais il est certain que ces stratégies ne sont pas exclusivement « territoriales » au sens où tu l'entends. Peut-être faudrait-il se contenter alors de les qualifier de « géostratégies » ? Ceci dit, compte tenu de ce que je viens de dire, on voit bien que nous ne nous limitons pas à une analyse de type sociologique comme tu semblerais le penser. Ce qui nous intéresse, c'est la façon dont ces acteurs introduisent l'espace dans leurs stratégies, leurs façons de faire avec l'espace, de combiner des espaces, leurs représentations territoriales. Et cela, ça renvoie à une analyse proprement géographique !
- 8 **Michel Rochefort :**
- 9 Ton analyse me semble indispensable pour comprendre des organisations de territoires. Mais elle se situe quand même en amont d'une analyse proprement territoriale.

10 **Catherine Paix :**

11 Pas véritablement en amont, puisque ces stratégies sont en partie territoriales. On ne peut pas les dissocier des politiques et des pratiques qui marquent et transforment le territoire.

12 **Jacques Lévy :**

13 D'accord avec la vigilance de Michel Rochefort. Effectivement, il faut peut-être distinguer effets territoriaux et stratégies territoriales. Mais inversement, il me semble que c'est tout à fait légitime de penser ne pas s'intéresser pour un moment à l'espace interne de ces pays, de les considérer comme des points dans une structure, dans un réseau, et donc de s'intéresser à la spatialité mondiale. Et là, peut-être que quand même c'est plus que des effets territoriaux... Il me semble qu'un point fondamental du développement, pour des pays qui, au départ, sont dans une situation de domination, c'est un problème d'intégration, donc d'une maîtrise d'une relation dehors/dedans. Or, il me semble justement que concernant la Chine, la maîtrise de cette relation n'est pas très bonne, on le voit encore maintenant. L'intégration de la diaspora, comme porteuse d'une culture un peu différente de celle de la Chine intérieure, permet peut-être de montrer que les Chinois de Taïwan et de Singapour sont arrivés à dénouer une contradiction mal résolue. Ils avaient des opportunités, des moyens autres, bien sûr. Je ne veux pas argumenter sur le fait de savoir si c'est la dimension culturelle ou non qui est décisive, mais ce que je veux dire, c'est qu'au final il y a quelque chose qui n'est pas seulement de l'ordre de l'effet territorial, mais d'une relation à l'espace qui est différente et qui est à la fois un effet, mais aussi une condition de la réussite des stratégies de ces acteurs.

14 **Michel Rochefort :**

15 Alors, à ce moment-là, il y a deux façons de comprendre le terme de stratégie territoriale. Ou bien la stratégie concerne les rapports entre la société et son espace et donc les stratégies territoriales des acteurs, les stratégies d'organisation de l'espace. Ou bien on considère la société dans son territoire comme une unité, et la stratégie concerne les rapports entre cette société et d'autres sociétés. On se situe alors au niveau des relations sociales et des rapports entre États. Je ne suis pas du tout pour l'exclusive de l'une ou de l'autre de ces approches. Mais il faut que l'on soit d'accord sur le fait qu'en travaillant à des échelles différentes, les uns emploient le mot stratégie pour désigner la stratégie des acteurs d'une société donnée pour organiser l'espace interne, c'est-à-dire l'espace de la nation. Les autres emploient le terme de stratégie comme intervention des acteurs dans les relations entre sociétés. Il faut être clair sur le fait que l'on emploie le terme de stratégie à des échelles différentes et avec des acceptions différentes.

16 **Michèle Petit :**

17 Mais est-ce que le « territoire », c'est forcément le territoire national, circonscrit, avec ses limites, ses frontières ? Dans le cas d'une diaspora, comme par exemple à Singapour, le territoire des entrepreneurs, ce n'est pas le territoire national, c'est un espace qui peut s'étendre à l'ensemble de la zone Pacifique.

18 **Yvan Chauviré :**

19 Oui, ils ont des espaces externes.

20 **Michel Rochefort :**

21 Mais tout le monde a des espaces externes.

22 **Catherine Paix :**

23 Oui, mais dans le cas des entrepreneurs, ce sont les espaces à partir desquels ils pensent et dans lesquels ils agissent. Il s'agit d'un espace transnational, d'un ensemble de réseaux interconnectés sur différents espaces nationaux aux échelles régionale et/ou mondiale, qui constitue leur territoire, leur champ d'intervention. Le propre d'une diaspora, c'est certainement d'évoluer dans ce type d'espace aux frontières mouvantes. C'est aussi le propre des firmes capitalistes qui créent leurs propres territoires transnationaux.

24 **Martine Berger :**

25 Peut-être peut-on introduire une distinction entre la stratégie territoriale et celle qui a un effet territorial. J'avais l'impression quand même qu'à plusieurs reprises, tu insistais sur le fait que ces acteurs avaient réussi quelque chose qu'ils n'avaient pas réussi dans d'autres pays, à savoir un développement plus équilibré de l'espace national. Il y a sans doute l'effet taille qui joue, mais est-ce qu'il n'y a pas quand même stratégie territoriale à partir du moment où l'on veut éviter l'accentuation des déséquilibres, qu'il s'agisse des déséquilibres sociaux ou de répartition de la population dans la ville-État de Singapour, et à partir du moment où – comme c'est le cas à Taïwan – on veut atténuer les déséquilibres entre régions, entre morceaux d'espaces. À ce moment-là, on pourrait véritablement parler d'une stratégie territoriale interne.

26 **Françoise Plet :**

27 Pour continuer un peu sur ce thème-là, j'ai été intéressée par ce que tu as dit des finalités des stratégies, et notamment de leur relation avec une parfaite connaissance des systèmes en fonctionnement, au niveau local – c'est-à-dire des États – ou au niveau international. Tu as parlé à plusieurs reprises d'effets d'accélération, d'effets de croissance sur l'ensemble de l'espace national, d'effets sur le développement interne, de la diffusion des effets de la croissance dans l'espace national, ce qui tendrait à vouloir dire qu'il y a eu, au vu des résultats de ces stratégies, une attention particulière à un équilibre interne. Ce n'est pas ce qu'intuitivement on connaît de ces pays où on suppose qu'il y a tout de même de très grandes inégalités. Je voudrais que tu parles de cela. D'autre part, concernant la réussite de ces stratégies, il y a une idée qui est développée par François Durand-Dastès : si ces stratégies ont réussi dans le sens du développement, c'est en raison de la très petite taille de ces pays. Est-ce que vous pouvez en dire plus là-dessus ?

28 **Catherine Paix :**

29 Nous insistons en effet sur la question des équilibres internes, car la réduction des inégalités sociales et spatiales, la diffusion de la modernisation à l'ensemble de l'économie et de la société et l'intégration territoriale semblent bien avoir été au centre de la stratégie de ces gouvernements. Comme je l'ai déjà dit, cette recherche d'équilibre n'est pas sans liens avec l'idée « d'harmonie » qui est au cœur de la pensée confucéenne, ni sans liens avec l'idéologie républicaine chinoise, dont une des lignes forces était de mettre l'État en position de réguler les déséquilibres créés par le développement capitaliste et de résorber les inégalités internes. Mais si les gouvernements de ces pays ont repris ces idées, c'est, comme je l'ai souligné, en raison de la situation très fragile dans laquelle ils se sont trouvés placés lorsqu'ils ont accédé au pouvoir. Dès ce moment-là, un de leurs principaux objectifs a été d'assurer la stabilité politique et l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population, et le plein-emploi pouvait être le moyen de détourner la population de la politique et d'étouffer les conflits sociaux. Concrètement, cela s'est traduit notamment par des politiques de modernisation généralisée et continue des équipements et des infrastructures, et de valorisation de

l'ensemble des ressources économiques, politiques et humaines, qui ont été pour ces États autant de moyens pour placer l'espace national en position favorable pour attirer les capitaux et firmes étrangères, mais aussi pour contrôler la population, maîtriser la mobilité et la concentration spatiale, et associer l'ensemble du territoire au mouvement de croissance créé par l'ouverture de l'économie sur l'extérieur. Ceci est notamment le cas à Taïwan, où, comme je l'ai dit, le gouvernement a créé des zones franches et des zones industrielles dans tout le territoire, ce qui a stabilisé la population en milieu rural en y développant les emplois industriels et empêché une trop forte concentration urbaine. Alors, des inégalités, il y en a toujours. Mais, que ce soit à Taïwan ou à Singapour, elles ne sont pas comparables à ce qu'elles sont dans d'autres N.P.I. du Tiers Monde où, généralement, les migrations rurales n'ont pas été maîtrisées et où le sous-emploi est massif.

30 Pour ce qui est de l'effet « taille », il est évident qu'il faut le prendre en compte lorsque l'on considère l'efficacité des stratégies de ces gouvernements et lorsqu'on compare ces pays à d'autres, surtout dans le cas d'une ville-État comme Singapour. Avec quelques multinationales, il était sans doute plus facile qu'ailleurs d'y assurer le plein-emploi, ou de loger correctement l'ensemble de la population. Mais je ne pense pas que cela suffise à expliquer la réussite de ces stratégies ; d'une part le contexte international et les structures économiques et sociales internes se sont prêtées à la poursuite de ces stratégies, d'autre part, dans le cas d'un petit pays surpeuplé comme Taïwan, où la gestion territoriale est certainement plus difficile, il n'y a pas que le gouvernement à avoir joué dans le sens d'une réduction des déséquilibres territoriaux.

31 **Françoise Plet :**

32 La dimension du territoire modifie quand même le nombre des interactions possibles.

33 **Nicole Mathieu :**

34 C'est peut-être aussi à l'échelle d'espaces de cette dimension que les stratégies et les prises d'opportunités de ces gouvernements peuvent s'appliquer. On voit bien qu'en Chine, les choses sont un peu plus compliquées.

35 **Catherine Paix :**

36 La faible dimension de ces territoires a certainement rendu aux stratégies de ces acteurs toute leur efficacité, mais il faut bien voir que si l'on retrouve dans les stratégies de ces gouvernements certains des grands principes inhérents à la culture chinoise, ces stratégies sont aussi peu comparables à celles qui ont présidé en Chine. Je pense qu'il faut se garder de toute conception fixiste de l'identité et de la culture. Il y a eu réinterprétation variée de la culture chinoise dans chacune des situations nationales. Et dans le cas de Taïwan et Singapour, cette réinterprétation est le fait de Chinois d'outre-mer, de Chinois hors de Chine, ou qui en sont exclus, et qui ont participé aussi d'une autre culture, faite de syncrétisme, celle de la diaspora. C'est là sans doute que résident leurs capacités à s'ouvrir sur l'extérieur, à jouer des opportunités à différentes échelles. C'est pourquoi j'ai insisté sur l'actualisation de la mémoire dans chaque situation.

37 **Michèle Petit :**

38 Oui, la « mémoire » dont il s'agit, ce n'est pas celle d'une « culture chinoise » de toute éternité. Après tout, ce qui a dominé en Chine, au fil des siècles – et peut-être jusqu'à Mao qui voulait que la Chine « compte sur ses propres forces » –, c'est l'idéal d'une société statique, repliée sur elle-même, autosuffisante, où l'ouverture sur le monde était plutôt

l'exception, l'interdit de bouger souvent la règle, la migration une transgression. Il y a eu, bien sûr, des temps d'ouverture. Mais le plus souvent, les politiques, les mentalités, étaient hostiles aux marchands et aux étrangers.

39 Mais pendant ce temps se développait une autre culture chinoise – ou d'autres cultures chinoises –, moins « continentale », plus « maritime », du côté des Chinois de la diaspora, et plus tard des grands ports, qui étaient en contact constant avec d'autres populations. La « sortie de Chine », c'était aussi la sortie de cette conception « autosuffisante » de la société. Et c'est dans ce milieu de la diaspora que Sun Yatsen s'est formé.

40 C'est plutôt cette mémoire-là qui a été mobilisée quand ces États se sont constitués. Et les stratégies ont aussi à voir avec le souvenir de la position de grande vulnérabilité qu'ont souvent eu les Chinois de la diaspora dans les pays d'Asie, position qui les a conduit à agir sur le très court terme, en ne mettant pas leurs œufs dans le même panier.

41 **Pierre Beckouche :**

42 À Singapour, c'est le couple État/multinationales qui a fait le pays. Et dans tout ce que tu dis, le rôle de la diaspora chinoise intervient. Là, il y a un élément transversal particulier qui est lié à un territoire qui dépasse Singapour, qui est celui de la diaspora chinoise. Est-ce qu'il y a une stratégie des Chinois de la diaspora ?

43 **Catherine Paix :**

44 L'appartenance à la diaspora chinoise a joué dans deux directions. D'un côté, la stratégie des entrepreneurs chinois de Singapour, qui ont pour particularité d'avoir fondé leur expansion sur des fonctions d'intermédiation avec les pays environnants, a contribué à maintenir et renforcer les fonctions commerciales et de services que remplit la ville-État au plan régional et conforté la volonté du gouvernement singapourien de préserver à la ville un rôle hégémonique dans la région. D'un autre côté, le gouvernement a affiché l'identité chinoise de la ville-État, ville des Chinois d'outre-mer d'Asie, et en a fait une ville ouverte aux capitaux et transactions des Chinois des pays environnants, qui en ont fait un refuge pour leurs capitaux, ce qui a également contribué à renforcer les fonctions d'intermédiaires régional de la ville.

45 Dans leur ensemble, les groupes capitalistes chinois implantés à Singapour – qu'ils soient ou non singapouriens – apparaissent donc dans leurs stratégies plus chinois que singapouriens : leurs stratégies sont en grande partie fondées sur des prises d'opportunités, aux échelles régionale et internationale, ils sont peu ancrés à Singapour même, et ils ont toujours des logiques très spéculatives liées à leurs fonctions d'intermédiaires, ce qui explique en partie que l'État et les firmes multinationales soient les maîtres du jeu.

46 **Pierre Beckouche :**

47 J'ai une deuxième question. Est-ce que ces entrepreneurs chinois se contentent d'activités d'intermédiation avec les firmes multinationales ?

48 **Catherine Paix :**

49 Pour ce qui est des entrepreneurs singapouriens, dont les activités sont essentiellement commerciales et qui jouent un rôle d'intermédiaire dans les transactions entre les firmes multinationales et les États ou les entrepreneurs des pays environnants, on peut dire que oui, même s'ils contrôlent des organismes bancaires et financiers dont l'importance n'est pas négligeable.

50 Pour ce qui est de la bourgeoisie industrielle de Taïwan, le problème est très différent. Les entrepreneurs taïwanais ont en grande partie soutenu leur expansion en se rapprochant et en s'associant aux firmes étrangères, dans le cadre d'accords de sous-traitance, au moment où les firmes américaines et japonaises ont délocalisé leurs productions de main-d'œuvre et il est certain que, dans leur ensemble, ils sont toujours très dépendants des firmes multinationales, tant en matière de technologies que sur le plan commercial. C'est encore maintenant le cas dans les secteurs de plus haute technologie, comme l'informatique, où a émergé une nouvelle génération d'entrepreneurs. Souvent formés dans les grandes firmes américaines, ceux-ci ont assuré une expansion rapide de leurs activités en se faisant au départ les intermédiaires commerciaux des firmes étrangères, et en produisant pour elles dans le cadre d'accords de sous-traitance ou de contrats OEM. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est qu'il y a maintenant un certain nombre de firmes qui arrivent à s'autonomiser et à s'affirmer sur le marché international en leur nom propre et qui produisent dans le cadre d'accords de type partenarial avec les grandes firmes étrangères. Ce ne sont plus seulement des sous-traitants de produits finis ou de composants. C'est le cas dans le domaine informatique dont le développement est récent, où les firmes locales disposent d'un haut niveau de compétence et de créativité. C'est aussi le cas dans les secteurs plus traditionnels où les entreprises ont atteint un niveau très compétitif sur le plan international. Or, même si les firmes locales sont encore dépendantes des firmes étrangères, ces capacités nouvelles d'affirmation sont étroitement liées à la stratégie de ces entrepreneurs, qui a consisté à toutes les étapes à consolider leurs entreprises sur des bases financières propres, à emprunter et intégrer de nouvelles techniques ou de nouveaux savoir-faire, rendant plus performantes leurs entreprises, et à prêter une attention très grande à la formation professionnelle, à l'élévation du niveau des compétences au sein de l'entreprise. Ces capacités actuelles relèvent aussi de leurs aptitudes à jouer des avantages comparés au sein de l'espace mondial et de leurs liens avec la diaspora – notamment aux Etats-Unis – pour s'ouvrir des marchés et acquérir des compétences nouvelles. Dans le cas de Taïwan, il y a donc moins de recompradorisation qu'affirmation sur la base d'une autonomie croissante.

51 **Jeanine Cohen :**

52 Je suis d'accord pour ne pas séparer la chronologie, le lieu, l'opportunité du moment. Dans les cas étudiés, États et entrepreneurs se sont en effet trouvés en cohérence avec la façon dont l'internationalisation interpelle un peu toutes les économies en ce moment. Au départ, avec quels capitaux sont-ils partis ? Ont-ils su ouvrir leurs portes aux capitaux étrangers et pourquoi faire ? Je voudrais une petite lueur sur les opportunités de départ.

53 **Catherine Paix :**

54 L'exemple de Taïwan est particulièrement intéressant, car la formation d'une couche d'entrepreneurs et le développement d'un tissu industriel y sont récents, l'aide directe de l'État aux entreprises a été limitée dans le temps et n'a concerné qu'un très petit nombre d'entrepreneurs dans les années cinquante, et le gouvernement, tout en poursuivant une politique essentiellement incitative, a mené une politique très restrictive et dirigiste en matière de crédits bancaires qui, du moins au départ, a limité les sources de financement des entreprises.

55 En dehors d'un nombre très restreint d'entrepreneurs qui ont reçu une aide matérielle et financière de l'État pour créer des entreprises dans les secteurs de substitution d'importation dans les années cinquante, la plupart des entrepreneurs – aujourd'hui à la

tête des groupes capitalistes les plus importants – ont financé la création de leurs entreprises en s'appuyant sur l'association familiale, sur les réseaux de solidarité clanique et sur la participation des salariés au capital de l'entreprise. Puis, quand le mouvement de délocalisation du capital s'est amorcé dans les années soixante (cette période a correspondu à l'émergence rapide d'une nouvelle couche d'industriels dans les secteurs pour l'exportation), ces entrepreneurs ont assuré leur insertion dans l'industrie en mettant à profit, comme je l'ai déjà dit, leurs relations et leurs connaissances de la langue et du fonctionnement des entreprises japonaises, pour s'y associer dans le cadre de contrats de sous-traitance. Ce mouvement a été favorisé par ces entreprises japonaises elles-mêmes, qui étaient pour la plupart de petite et moyenne dimension, et qui préféraient passer par des producteurs locaux plutôt que de créer leurs propres filiales comme les grandes firmes américaines. Il a été encouragé aussi, comme je l'ai dit, par la politique gouvernementale. Cela a été une opportunité qu'entrepreneurs et gouvernements ont su saisir. Mais ce qui caractérise sans doute ces entrepreneurs, c'est d'avoir gardé leur autonomie financière et d'avoir constamment réinvesti – sans endettement, à la différence des entrepreneurs coréens – dans la modernisation de leurs entreprises. Si certains ont bénéficié d'un soutien important de l'État, notamment par le biais de contrats publics, la politique du gouvernement nationaliste a été essentiellement incitative. Cela est important à souligner, car cela a exigé des entrepreneurs qu'ils créent les conditions d'une intégration de leurs entreprises au marché mondial et d'une progression de leur compétitivité sur le marché international.

56 **Jeanine Cohen :**

57 C'est bien cela, leurs stratégies se sont trouvées valorisées parce qu'elles allaient au-devant d'une accélération de l'internationalisation du capital et que les Japonais ont eu aussi une stratégie qui allait dans leur sens. Il y a eu rencontre entre ces deux mouvements, valeur ajoutée.

58 **Catherine Paix :**

59 Voilà ; il y a toujours eu mise en phase. C'est une caractéristique des stratégies de ces acteurs. On ne peut pas les considérer comme des acteurs passifs qui auraient tout reçu de l'extérieur. Non seulement ils ont anticipé sur les évolutions, mais ils ont su positiver les possibilités que pouvait leur offrir la délocalisation du capital. Cela a surtout été le cas des entrepreneurs d'origine taïwanaise qui étaient dans une position d'exclusion politique, ce qui les a incité à faire cela pour s'imposer par la voie du succès de leurs entreprises vis-à-vis du régime.

60 **Yvan Chauviré :**

61 Je voudrais te demander si ton analyse n'est pas seulement historique. Tu rationalises l'histoire, tu l'éclaircis. Est-ce que ce que tu fais comme travail peut avoir une utilité prospective ? Est-ce que tu arrives à analyser des évolutions en train de se faire ?

62 **Catherine Paix :**

63 Si nous avons étudié les stratégies de ces acteurs dans une perspective historique, c'est parce qu'il nous semblait qu'on ne pouvait comprendre les capacités économiques actuelles des bourgeoisies de ces pays, les politiques adoptées par les gouvernements, leur adaptation rapide aux mutations de l'économie mondiale, et plus largement la position d'exception qu'occupent ces pays, qu'au regard d'une analyse historique de ce type. Les évolutions en train de se faire, nous les étudions, et ce sont elles qui nous interrogent. Quant à faire de la prospective, je pense que si notre analyse peut permettre de cerner des

tendances durables dans les stratégies de ces acteurs qui peuvent nous aider à appréhender des évolutions à court terme, ceci ne permet pas pour autant de faire des prévisions à long terme. Ce serait préjuger des évolutions des contextes nationaux et internationaux qui peuvent, comme on l'a montré, renverser leurs perspectives et donner lieu de leur part à d'autres stratégies.

AUTEURS

MICHEL ROCHEFORT

Professeur à l'Université Paris I et Président du Comité scientifique du Département Recherche pour le Développement du ministère de la Recherche, il dirige de nombreux travaux sur les problèmes urbains dans les grandes villes du Tiers Monde. Il a récemment dirigé le numéro de la revue *Tiers Monde* consacré aux « Problèmes généraux du logement des pauvres dans les villes du Tiers Monde » (n° 116, 1988).

CATHERINE PAIX

Chargée de recherche au CNRS, elle travaille actuellement sur les stratégies des principaux acteurs du développement de plusieurs N.P.I. d'Asie – les entrepreneurs et la classe politique. Elle vient de diriger un ouvrage collectif sur *Les bourgeoisies du Tiers Monde*, à paraître au P.U.F.

JACQUES LÉVY

Géographe, chargé de recherche au CNRS. Il anime depuis son lancement la revue *Espace Temps*, dont il a récemment coordonné un numéro thématique « Pouvoir, l'esprit des lieux. Visiter l'espace du politique. Il est également maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris, où il inaugure, à l'automne 1990, un nouveau séminaire sur l'Ile-de-France et l'espace « chantier de société ».

MICHÈLE PETIT

Ingénieur au CNRS, elle poursuit actuellement des recherches sur la diaspora chinoise en Asie, en particulier sur la formation historique d'une couche d'entrepreneurs dans plusieurs N.P.I. Elle a collaboré à l'ouvrage collectif sur *Les bourgeoisies du Tiers Monde*, dirigé par C. PAIX.

YVAN CHAUVIRÉ

Maître de conférences à l'Université Paris I. Il est spécialisé en géographie démographique et sociale et travaille surtout sur Paris et la région Ile-de-France. Il vient notamment de collaborer au *Grand Atlas de France* (GIP-RECLUS, à paraître).

MARTINE BERGER

Maître de conférences à l'E.N.S. Fontenay-St-Cloud, elle travaille sur les espaces périurbains en Ile-de-France, en particulier sur les relations entre évolution du parc des

logements et division sociale de l'espace. Elle a collaboré au *Grand Atlas de la France rurale* (Ed. de Monza, 1989) et à *l'Atlas démographique et social d'Ile-de-France* (DREIF, 1989).

FRANÇOISE PLET

Maître de conférences à l'Université de Paris VIII, elle est spécialiste du domaine agroalimentaire.

NICOLE MATHIEU

Directeur de recherche au CNRS, elle est directrice du Laboratoire STRATES. Elle anime un réseau de chercheurs dans le GDR Agral sur « l'Évolution des exploitations agricoles dans leur environnement régional ». Elle a coordonné la publication *Du rural à l'environnement. La question de la Nature aujourd'hui* (L'Harmattan 1989), ainsi qu'un programme PIREN Causse Méjan, dont les résultats ont été publiés dans les *Annales du Parc National des Cévennes*.

PIERRE BECKOUCHE

Maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme de Paris (Université Paris-Val-de-Marne), il travaille sur l'organisation territoriale de la production.

JEANINE COHEN

Ingénieur au CNRS, elle étudie les dynamiques de l'emploi qui sous-tendent les mutations du système productif français, avec un intérêt particulier pour l'Ile-de-France. Elle a collaboré au livre *Ile-de-France, un nouveau territoire*, A.M. LAKOTA et C. MILELLI (coord.) (RECLUS-La Documentation Française, 1989).